ECRAN TACTILE

MANUEL D'INSTALLATION
ET D'UTILISATION

BAGUIO-ZURAN-ZURAN ECS

le spécialiste français
de la pompe à chaleur

www.ajtech.fr

info@ajtech.fr
Site de Kerquessaud - 44350 Guérande

GUIDE D'UTILISATION

Ce guide est un extrait des fonctions principales de votre pompe à chaleur AJTECH. Ce guide doit être considéré comme partie intégrante de la pompe à chaleur. Retrouver toutes les instructions dans le manuel d'installation & d'utilisation. Seul un installateur agréé, soucieux du respect des prescriptions et directives en vigueur, est autorisé à installer ce produit

BAGUIO®

Pompes à chaleur air/eau
MOYENNE température

ZURAN®

Pompes à chaleur air/eau
HAUTE température

ZURAN® ECS

Pompes à chaleur air/eau
HAUTE température

ajtech
La maîtrise des éléments

Version 1 11/2010

AVANT L'UTILISATION

De votre pompe à chaleur

Mettez le système sous tension environ 12 heures avant son démarrage ou après un arrêt prolongé. Ne démarrez pas le système immédiatement après sa mise sous tension ; vous risqueriez de provoquer une défaillance du compresseur s'il n'est pas assez chaud.

Si vous redémarrez le système après un arrêt de plus de 3 mois, il est conseillé de le faire vérifier par votre service de maintenance.

Lors de la mise en service, démarrez toujours le système en mode chauffage.

Mettez le disjoncteur principal sur OFF si le système doit être arrêté sur une période prolongée. S'il n'est pas en position OFF, le système consomme de l'électricité parce que la résistance du carter reste sous tension pendant l'arrêt du compresseur.

Assurez-vous que le groupe extérieur n'est pas recouvert de neige ni de glace. Si c'est le cas, nettoyez-le à l'eau chaude (environ 50°C). Si la température de l'eau dépasse 50°C, vous risquez d'endommager les éléments en plastique.

Pour toute question, contactez votre installateur / service de maintenance.

A LIRE

Extrait des consignes de sécurité

La pompe à chaleur a été conçue pour fonctionner avec un système de chauffage ou de refroidissement au sol et/ou avec des radiateurs. Cette pompe à chaleur a été conçue pour un système de chauffage ou de refroidissement standard et uniquement pour les êtres humains.

DANGER:

Ne laissez pas l'eau pénétrer dans le module intérieur ou l'unité extérieure. Ces appareils contiennent des composants électriques. Si de l'eau vient à entrer en contact avec des composants électriques, elle peut produire des chocs électriques graves.

Ne touchez pas aux dispositifs de sécurité placés dans les modules hydrauliques ou les unités extérieures et n'essayez pas de les régler. Toute tentative d'accès ou de réglage de ces dispositifs pourrait entraîner des accidents graves.

N'ouvrez jamais le panneau de service et n'accédez pas aux modules intérieurs ou aux unités extérieures sans les avoir préalablement débranchés de l'alimentation électrique principale.

En cas d'incendie, fermez l'interrupteur principal (position OFF), éteignez immédiatement le feu et contactez votre service de maintenance.

Si le câble d'alimentation venait à être endommagé, faites appel à un installateur agréé pour procéder à son remplacement.

ATTENTION:

Les fuites de liquide frigorigène peuvent provoquer des difficultés respiratoires dues à l'appauvrissement de la quantité d'air.

Les fuites d'eau peuvent causer des inondations. En cas de remplissage du circuit, prenez des précautions pour éviter un retour d'eau non potable dans la conduite d'eau principale.

AVERTISSEMENT:

Ne pulvérisez jamais des produits chimiques (insecticides, laques, produits coiffants) ou tout autre gaz inflammable à moins d'un (1) mètre environ du système.

Si le disjoncteur ou le fusible se déclenchent fréquemment, arrêtez le système et contactez votre installateur.

N'effectuez aucune opération de maintenance ou de contrôle par vous-même. Ce travail doit être exécuté par du personnel de maintenance qualifié.

N'introduisez aucun corps étranger (bâton, p.ex.) dans l'admission ou la sortie d'air.

Ces appareils sont équipés de ventilateurs tournant à grande vitesse ; le contact de tout objet avec ces ventilateurs peut être dangereux.

VOS CONTACTS

Coordonnées de votre installateur / station technique

INSTALLATEUR

STATION TECHNIQUE

INTERFACE

Mieux comprendre votre panneau contrôle

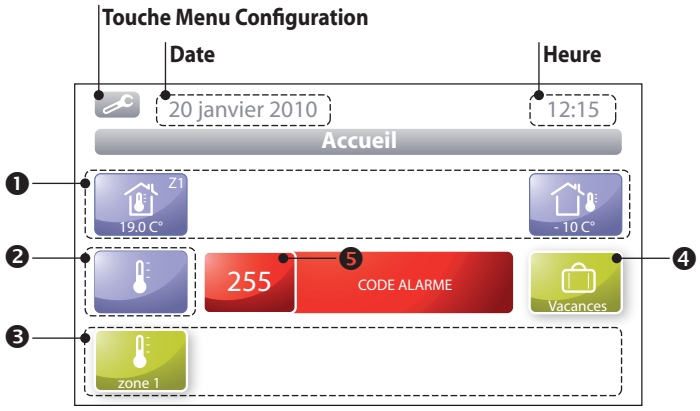

❶] Zone d'information

- Température ambiante zone 1
- Température ambiante zone 2
- Température extérieure
- Température eau chaude sanitaire
- Température eau piscine
- Pression hydraulique

❷] Indicateurs d' État de Fonctionnement

Vous informe si votre système est en marche et vous indique son mode de fonctionnement .

- OFF — La PAC est à l'arrêt
- Mode Chauffage
- Mode Production Eau Chaude Sanitaire
- Mode Chauffage Piscine
- Mode Rafraîchissement

❸] Réglages des Consignes

Vous permet de régler vos consignes pour chaques modes de fonctionnements.

❹] Mode Vacances

Vous permet d'activer et de paramétrer le mode vacances dans le cas d'une absence de plusieurs jours .

❺] Code Alarme

Vous informe en cas de dysfonctionnement du système, contacter votre installateur en lui indiquant le code alarme.

INTERFACE

Calibrer le tactile à votre toucher

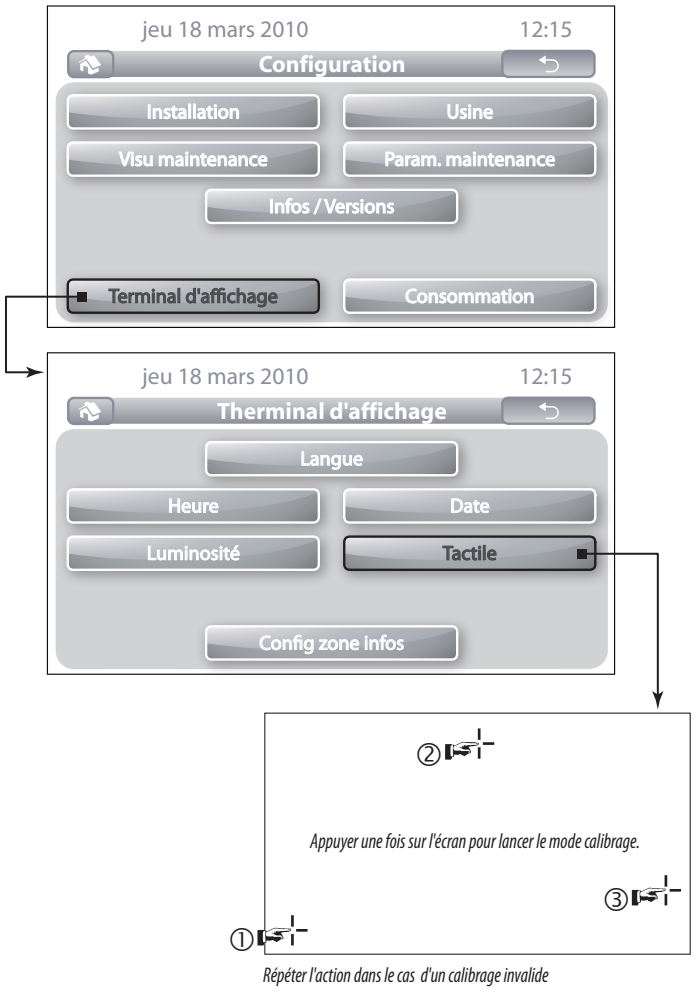

Répéter l'action dans le cas d'un calibrage invalide

INTERFACE

Actualiser la date et l'heure de votre pompe à chaleur

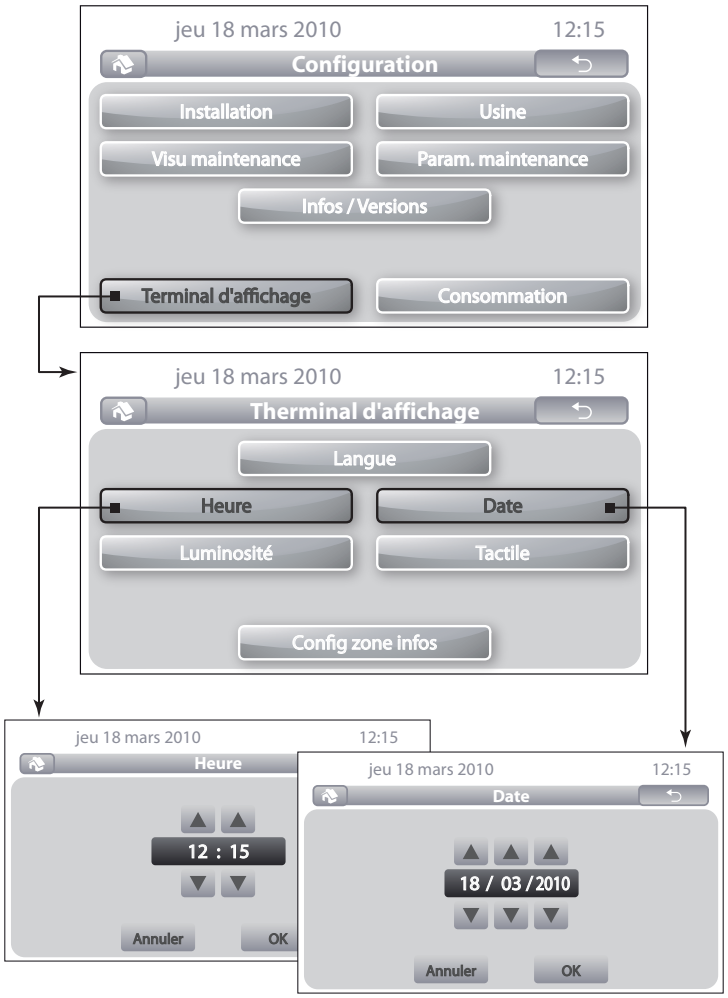

INTERFACE

Configurer la zone d'information (voir ❶)

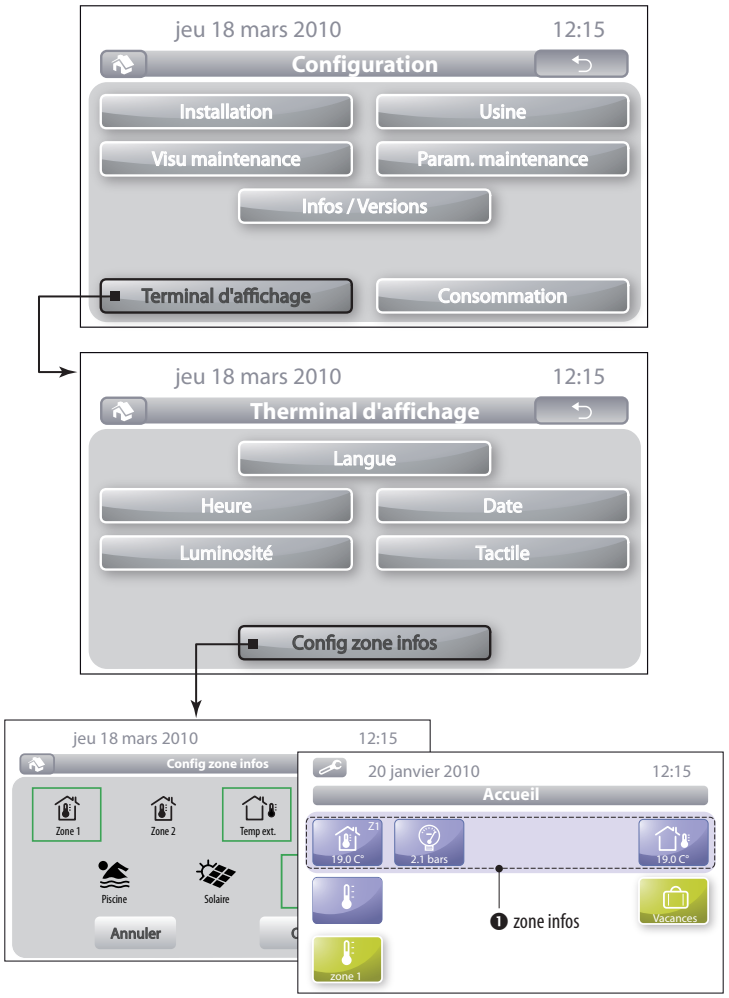

MODE CHAUFFAGE

Activer le mode, Régler vos consignes . . .

1] Active le niveau de confort (mode manuel)

Active la consigne réglée du niveau confort 1 (ex : confort +)

Active la consigne réglée du niveau confort 2 (ex : normal)

Active la consigne réglée du niveau confort 3 (ex : eco)

2] Réglages de la consigne

Appuyer sur les flèches ▲ pour augmenter ou ▼pour baisser votre consigne.

3] Active la fonction Hors gel

Appuyer sur ❄ pour activer la fonction (la T°C ambiante = 12°C)
le symbole ❄ est de couleur rouge lorsque la fonction est active.

4] Active le mode AUTO

Appuyer sur **AUTO** *pour activer la fonction, le mode* **AUTO** *active la fonction* **PROG**.
le symbole **AUTO** *est de couleur rouge lorsque la fonction est active.*
Le mode **AUTO** *permet de prendre en compte la programmation hebdomadaire (voir la fonction* **7**)

5] Active la fonction Veille

Appuyer sur ⏻ pour arrêter votre chauffage de la zone sélectionnée.
le symbole ⏻ est de couleur rouge lorsque la fonction est active.

6] Active la fonction Sablier

Appuyer sur ⧗ pour activer la fonction. Le mode permet de régler une consigne pendant une durée donnée.
Une fois la durrée écoulée, on retourne sur le mode prédéfini.
le symbole ⧗ est de couleur rouge lorsque la fonction est active.

Programmer une consigne en fonction d'une plage horaire

7] Réglage de la Programmation

Appuyer sur **PROG** *pour modifier la programmation préréglée d'usine.*
La programmation vous permet de gérer 3 niveaux de confort en fonction des plages horaires réglées par vos soins.
Pour que la programmation soit prise en compte, veuillez passer en mode **AUTO**.

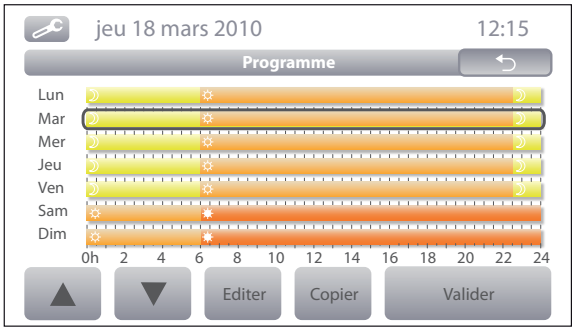

Utiliser les flèches ▲ et ▼ pour sélectionner le jour à modifier et appuyer sur **EDITER** *pour effectuer sa programmation*

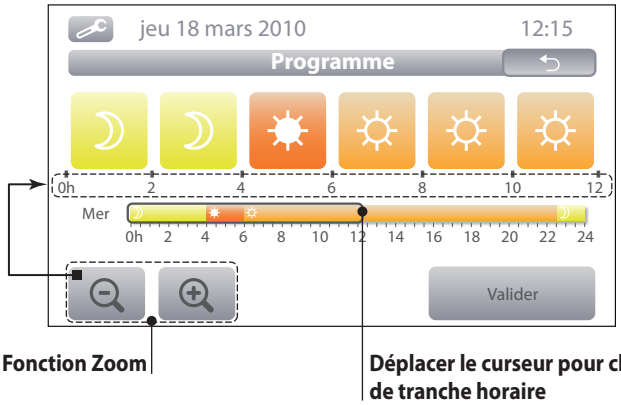
jeu 18 mars 2010
12:15
Programme
0h 2 4 6 8 10 12
Mer
0h 2 4 6 8 10 12 14 16 18 20 22 24
Valider
Fonction Zoom
Déplacer le curseur pour changer de tranche horaire

8] Active l'option Appoint chauffage

Active l'appoint électrique

Active l'appoint chaudière

La fonction Appoint Chauffage est disponible selon votre installation.
Pour plus de renseignement veuillez contacter votre installateur.
Le symbole est de couleur rouge lorsque la fonction est autorisée.

MODE CHAUFFE EAU

Activer le mode, Régler votre consigne eau chaude sanitaire

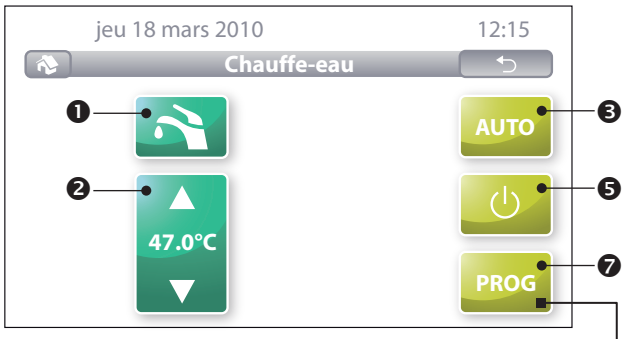

1] Force un cycle ECS

Force un cycle ECS sans prendre en compte la programmation.
Le cycle s'arretera automatiquement après avoir atteint la consigne réglée (voir **2**)

2] Réglages de la consigne

Appuyer sur les flèches ▲ pour augmenter ou ▼pour baisser votre consigne.

3] Active le mode AUTO

Appuyer sur **AUTO** *pour activer la fonction, le mode* **AUTO** *active la fonction* **PROG**.
le symbole **AUTO** *est de couleur rouge lorsque la fonction est active.*
Le mode **AUTO** *permet de prendre en compte la programmation hebdomadaire (voir la fonction* **7**)

5] Active la fonction Veille

Appuyer sur ⏻ pour arrêter le mode chauffe eau.
le symbole ⏻ est de couleur rouge lorsque la fonction est active.

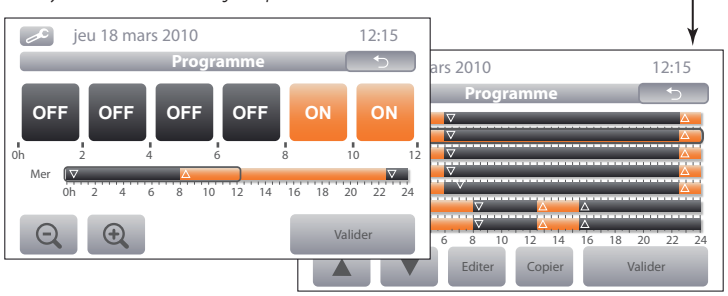

MODE PISCINE

Activer le mode, Régler votre consigne eau piscine

1] Force un cycle PISCINE

Force un cycle Piscine sans prendre en compte la programmation.
Le cycle s'arretera automatiquement après avoir atteint la consigne réglée (voir **2**)

2] Réglages de la consigne

Appuyer sur les flèches ▲ pour augmenter ou ▼pour baisser votre consigne.

3] Active le mode AUTO

Appuyer sur **AUTO** *pour activer la fonction, le mode* **AUTO** *active la fonction* **PROG**.
le symbole **AUTO** *est de couleur rouge lorsque la fonction est active.*
Le mode **AUTO** *permet de prendre en compte la programmation hebdomadaire (voir la fonction* **7**)

5] Active la fonction Veille

Appuyer sur ⏻ pour arrêter le mode chauffage piscine.
le symbole ⏻ est de couleur rouge lorsque la fonction est active.

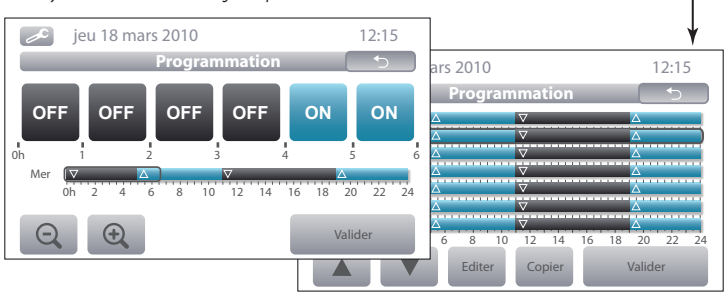

MAINTENANCE ET CONSEIL D'ENTRETIEN

De votre pompe à chaleur AJTECH

Une pompe à chaleur nécessite un entretien annuel afin d'optimiser ses performances, d'augmentater sa durée de vie et d'améliorer votre confort.

- Contrôler l'étanchéité tous les ans de votre installation est obligatoire

le contrôle et toute autre intervention sur le circuit frigorigène doit être effectuée par une entreprise détenant l'agrément préfectoral en cours de validité et l'attestation de capacité de l'opérateur.
L' opérateur vous remettra une fiche d'intervention signées par vous et l'opérateur, à conserver 5 ans.
Vous devez tenir un registre à disposition des autorités et de l'opérateur pour sa déclaration annuelle.

VÉRIFICATIONS À RÉALISER UNE FOIS TOUS LES	Mois	Ans	5 ans	10 ans
Contrôle de l'étanchéité du circuit frigorifique		●		
Contrôle visuel de qualité de l'eau du réseau chauffage		●		
Nettoyage de l'échangeur d'air de l'unité extérieure		●		
Rinçage du circuit chauffage			●	
Vérifier le Taux de PH de l'eau			●	
Vérifier le bon fonctionnement général de l'installation		●		
Vérification / Nettoyage du filtre (retour chauffage)		●		

Seul un installateur agréé, soucieux du respect des prescriptions et des directives en vigueur, est autorisé à effectuer les opérations ci-dessus.

GARANTIE

Extrait des conditions générales de ventes 2010

ARTICLE 8 - Responsabilité du Fournisseur - Garantie

8.1 Les produits doivent être vérifiés par l'acquéreur à leur livraison, et toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants et vices apparents, doit être effectuée dans les conditions prévues à l'article 7 «livraison». En cas de défaut apparent, les pièces défectueuses sont remplacées par le Vendeur sous réserve de vérification des défauts allégués.
8.2 La dénonciation des défauts existants au moment de la livraison devra être formulée par l'acquéreur par écrit dans un délai de 3 jours suivants la date à laquelle il aura découvert le défaut de conformité.
Aucune dénonciation ne sera prise en compte si elle intervient plus de 3 jours francs à compter de la livraison des produits.
8.3 Aucune action en non-conformité ne pourra être engagée par l'acquéreur plus de 30 jours après la livraison des produits.
Il est expressément convenu par l'acceptation par l'acquéreur des présentes conditions générales de vente qu'après l'expiration de ce délai, l'acquéreur ne pourra invoquer la non-conformité des produits, ni opposer celle-ci en demande reconventionnelle pour se défendre à l'occasion d'une action en recouvrement de créance engagée par le vendeur.
8.4 Les défauts et détériorations des produits livrés consécutifs à des conditions anormales de stockage et/ ou de conservation chez l'acquéreur, notamment en cas d'accident de quelque nature que ce soit, ne pourront ouvrir droit à la garantie du Vendeur.
8.5 Les produits livrés par le Vendeur bénéficient d'une garantie effective à compter de la date de facturation.
CETTE DURÉE EST DE 3 ANS POUR L'ENSEMBLE DES MATÉRIELS, ENTENDUE À 5 ANS POUR LES COMPRESSEURS ET LES CUVES EAU CHAUDE SANITAIRE.
Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, utilisation du produit non conforme aux spécifications du Vendeur, caractère défectueux résultant du montage, ou de l'intervention d'un tiers sur le produit, négligence, défaut d'entretien de la part de l'Acquéreur, en cas d'usure normale du bien ou de force majeure. Sont exclus de la garantie les pièces d'usure, de verre, de plastique, les pièces de carrosserie, le fluide frigorigène, les réparations/remplacements de pièces rendus nécessaires par un montage, une installation ou une utilisation incorrecte des Produits (Y compris résultant d'un choix de Produits inadaptés), les réparations/remplacements de pièces faisant suite à un incendie, une inondation, des intempéries (foudre, grêle…) ou une autre catastrophe naturelle, les combinaisons non standard des appareils ou non autorisées par un accord écrit explicite d'AJTECH, les modifications de Produits non réalisées par les services AJTECH, un mauvais branchement, une alimentation électrique défectueuse, un défaut d'entretien, l'utilisation d'antigels non recommandés par AJTECH, les détériorations liées au transport n'ayant pas fait l'objet de réserves valables. Le remplacement des produits ou pièces défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée. La garantie cesse de plein droit dès lors que l'acquéreur n'a pas informé le Vendeur dans un délai de 30 jours à compter de la découverte du vice. Il incombe à l'acquéreur de prouver le jour de cette découverte.

NOTES

SUIVI DE VOTRE POMPE À CHALEUR

Travaux d'entretien de l'installation / de l'appareil

DATE	TRAVAUX EFFECTUÉS / PIÈCES REMPLACÉES	FLUIDE RÉFRIGÉRANT RETIRÉ / RECHARGÉ EN KG	NOM DE L'ENTREPRISE	NOM DE L'OPÉRATEUR
		/		
		/		
		/		
		/		
		/		
		/		
		/		
		/		
		/		
		/		
		/		